

Québec français



L'ordinateur Pour un nouvel enseignement... de l'écriture?

Pascale Grégoire

Numéro 153, printemps 2009

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/44272ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)

1923-5119 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Grégoire, P. (2009). L'ordinateur : pour un nouvel enseignement... de l'écriture?
Québec français, (153), 102–103.

L'ordinateur : pour un nouvel enseignement... de l'écriture¹ ?

PAR PASCAL GRÉGOIRE*

Le traitement de texte le plus commun remplit plusieurs rôles : ceux du crayon et de la feuille, ceux du typographe et de l'imprimeur, ceux du réviseur linguistique et de l'ouvrage de référence, etc.² Nulle autre méthode de rédaction n'embrasse aussi complètement l'ensemble de la démarche scripturale. En fait, recourir à l'informatique pour rédiger semble faire éclater le cadre traditionnel de l'écriture. Mais qu'en est-il exactement ? Le traitement de texte n'est-il que le pendant évolué de la machine à écrire, simple outil de mise au propre ? Ou, inversement, recèle-t-il des possibilités que sa banalisation fait oublier ?

Un rapport au texte chamboulé

Dans *Texte et ordinateur – l'écriture réinventée*?, le linguiste Jacques Anis montre bien que les logiciels de traitement de texte sont plus que de simples outils de transcription. En effet, la suppression, l'insertion et les opérations *copier, coller, couper et déplacer* permettent de remodeler le texte proprement. Aussi le traitement de texte permet de maîtriser à peu près toutes les composantes de la typographie : le choix de la police, sa graisse, sa taille, l'espacement des caractères, etc.

Ces fonctions ne sont toutefois que la pointe de l'iceberg ! Celles qui touchent l'organisation des paragraphes et de la page (marges, retraits, tabulations...) clarifient grandement la disposition du texte. Au gré de ses besoins, le scripteur peut faire défiler le contenu affiché à l'écran dans tous les sens et le faire apparaître comme une page ou un plan. Des fonctions avancées comme la création automatique de tables des matières aident à organiser encore mieux le document. En outre, l'enregistrement, l'impression et la capacité d'annuler certaines actions minimisent la perte de données, d'une part, et rendent aisée la diffusion du document, d'autre part.



Plus encore, la recherche et le remplacement rendent possible l'application de corrections sérielles à l'ensemble d'un texte. Les glossaires, eux, permettent d'insérer automatiquement certains mots ou groupes de mots en ne saisissant qu'une abréviation (ex. : *cie* pour *compagnie*). Les outils de vérification orthographique passent constamment au crible le texte rédigé, alors que le mode *révision* permet au scripteur de lire les commentaires d'autrui à même son texte, sans que celui-ci n'en ait été altéré. Les statistiques, parmi lesquelles le compte des mots, amènent le scripteur à vérifier et à contrôler la longueur du texte. Ainsi le scripteur obtient une rétroaction continue sur son écriture, qui se trouve *monitorée*, selon le terme d'Anis. Par conséquent, l'assistance offerte par le traitement de texte, bien qu'elle soit imparfaite, semble intervenir directement dans les processus d'écriture déployés par l'élève.

Afin de comprendre cet état de fait, il est nécessaire de se référer au modèle du processus d'écriture de Hayes et Flower, largement diffusé dans le domaine de l'enseignement depuis les années 1980. Les chercheurs définissent l'écriture comme le produit d'une interaction constante et non linéaire entre le contexte de production (la tâche à remplir, l'entourage du scripteur, le support d'écriture, etc.), les connaissances du scripteur et les processus d'écriture (la planification, la rédaction et la révision).

Ceux-ci ont toutefois été revus par Hayes³ en 1995, qui leur substitue le traitement du langage, la résolution de problèmes et la production du langage. Ces deux derniers facteurs semblent particulièrement susceptibles de subir l'influence d'un support d'écriture technologique.

Centrer le scripteur sur la tâche

Par *production du langage*, on désigne la démarche de transposition des idées du scripteur en texte³. L'écriture technologique semble l'influencer puisqu'elle suppose un tout autre rapport aux activités de production. Par exemple, elle fait disparaître le statut de *premier jet* : comme le texte rédigé est toujours propre et sans pli, il constitue plutôt une version non définitive du texte final, mais possède les caractéristiques graphiques d'un texte achevé. À cause des fonctions de suppression, du déplacement, du copier-coller, par exemple, les modifications apportées laissent peu de traces. Ultimement, cette *souplesse* de la voie technologique permettrait des allées et venues plus fréquentes et plus aisées entre réflexion critique, révision et écriture⁴.

C'est ainsi que le traitement de texte libérerait des ressources cognitives chez l'élève, qui peut alors vaquer à des tâches de plus haut niveau⁵. En facilitant la production mécanique de l'écriture, l'élève est censé pouvoir se concentrer plus aisément sur le contenu de ses écrits ainsi que sur la

qualité de la langue. Selon Daiute, le traitement de texte libère la mémoire à court terme de l'élève, notamment parce qu'il lui permet d'écrire ses idées plus rapidement qu'à la main – à condition d'utiliser tous ses doigts sur le clavier, évidemment ! De ce fait, le nombre de révisions et de corrections augmenterait et le recopiage inutile, lui, diminuerait⁶.

Outils davantage le scripteur

Un autre processus que dégage Hayes, la *résolution de problèmes*, serait susceptible d'être influencé par les TIC. Ce processus donne lieu à des activités comme « la planification, les inférences et la réflexion critique⁷ ». Comment s'y prendre pour bien aborder le sujet ? Comment structurer le texte adéquatement ? Comment construire les phrases et orthographier correctement les groupes de mots ? De façon schématique, le fond et la forme du texte présentent leur lot de problèmes que les TIC peuvent, en partie, aider à résoudre.

Le potentiel de l'ordinateur, plus particulièrement celui d'Internet, à influencer les connaissances sur le sujet du texte à écrire, est évident. Une simple recherche sur un moteur comme Google suffit à renvoyer à quantité de pages Web plus ou moins pertinentes. La pratique est monnaie courante chez beaucoup d'utilisateurs, à un point tel qu'un néologisme s'y réfère : *googler*⁸. Dans la même veine, l'utilisation d'encyclopédies en ligne a supplanté celle des encyclopédies papier et celles des cédéroms. *Wikipé-*

dia rencontre un succès certain auprès des élèves, qui, trop souvent, ne se posent même plus la question de la crédibilité des informations qu'ils y trouvent. Ces observations, bien qu'elles n'émanent pas des écrits de recherche scientifique, permettent de croire que les TIC facilitent l'appropriation du sujet abordé.

En ce qui touche l'impact de l'ordinateur sur la langue, la situation est plus trouble : les études qui soulignent une augmentation substantielle du nombre de révisions chez les scripteurs *technologiques* seraient beaucoup plus nombreuses que celles où l'on n'a pas constaté de variation. Aussi, quand l'ordinateur augmente la qualité de l'écriture des scripteurs, il le ferait par l'augmentation qualitative et quantitative des révisions plus que par une amélioration directe de la qualité des textes lors de leur saisie même⁹.

Toutefois, les constats de Piolat et Roussey ne sont pas, pour l'essentiel, favorables à la thèse de l'apport de l'ordinateur au processus de révision. Selon eux, bien que les corrections de surface soient plus faciles à apporter à l'ordinateur, plusieurs personnes préfèrent encore rédiger leur brouillon en utilisant la méthode papier-crayon. L'écriture traditionnelle permettrait de modifier plus aisément la structure du texte, l'affichage limité du contenu à l'ordinateur posant problème. Aussi concluent-ils que les corrections faites par les élèves sont surtout d'ordre syntaxique et stylistique, au détriment des modifications sémantiques et structurelles¹⁰.

Vers un nouvel enseignement de l'écriture ?

Certes, l'écriture technologique semble offrir de nombreuses possibilités. Pourtant, on ne peut conclure qu'elle bonifie irrémédiablement et réellement l'écriture des élèves qui l'emploient. Le potentiel de l'outil imposerait-il un enseignement renouvelé de l'écriture ? La rédaction à l'ordinateur doit être enseignée pour ce qu'elle est : un mode d'écriture foncièrement différent des modes d'écriture traditionnels, mais qui recèle son lot de promesses et d'avantages. Il ne s'agit pas ici de verser dans un discours *techno-optimiste* : il s'agit seulement de rappeler la nécessité d'enseigner comment écrire selon un mode qui, malgré la méfiance qu'il suscite chez certains, est omniprésent dans la vie des apprenants qui fréquentent nos classes. Tous les élèves ne maîtrisent pas spontanément l'écriture dite traditionnelle : il en va forcément de même pour l'écriture technologique. Toutefois, passé le choc initial avec ce mode d'écriture pourtant contemporain, il y a lieu de croire qu'il peut faciliter la cognition du scripteur en action. □

* Doctorant, Université de Montréal

Notes

- 1 Nous paraphrasons ici le titre d'un ouvrage marquant : S.-G. Chartrand [dir.], *Pour un nouvel enseignement de la grammaire*, Montréal Éditions Logiques, 1995.
- 2 J. Anis, *Texte et ordinateur – L'écriture réinventée ?*, Bruxelles, DeBoeck, 1998.
- 3 J. R. Hayes, « Un nouveau modèle du processus d'écriture », dans J.-Y. Boyer, J.-P. Dionne et P. Raymond, *La production de textes : vers un modèle d'enseignement de l'écriture*, Montréal, Éditions Logiques, 1995, p. 49-72.
- 4 Anis, *op. cit.*
- 5 R. L. Bangert-Drowns, « The Word Processor as an Instructional Tool : A Meta-Analysis of Word Processing in Writing Instruction », *Review of Educational Research*, vol. 63, n° 1 (1993).
- 6 C. Daiute, « The Computer as Stylus and Audience », *College Composition and Communication*, vol. 34, n° 2 (1983).
- 7 Hayes, *op. cit.*
- 8 Dico du Net. *Googler*. [Récupéré en ligne le 29 septembre 2008]. www.dicodunet.com/
- 9 I. Snyder, « Writing with word processors : a research overview », *Educational Research*, vol. 35, n° 1 (1993).
- 10 A. Piolat et J.-Y. Roussey, « Le traitement de texte : un environnement d'apprentissage encore à expérimenter », *Repères*, vol. 11 (1995).

